



Détail du programme ReEntry® – Canada

Interface®

Rév. 02-2021

Portée des travaux

Le propriétaire demande à ce que soient recyclés de la meilleure façon possible les revêtements postconsommation d'Interface – carreaux de tapis et carreaux de vinyle de luxe (LVT) à endos Sound Choice^{MC}. Un plan de recyclage doit être soumis. Voici les méthodes acceptables :

1. Recyclage – Transformation des matériaux usés en matériaux neufs de même valeur (p. ex. transformation de carreaux de tapis usés en carreaux de tapis neufs).
2. Revalorisation – Réutilisation d'un produit par une organisation ou un individu. Interface peut aider au don de carreaux de tapis et de LVT à endos Sound Choice usagés à des organismes de charité ou sans but lucratif.

Description des services

Ramassage (main-d'œuvre) : Les carreaux de tapis et les LVT à endos Sound Choice d'Interface posés avec un système d'installation temporaire doivent être retirés du site et préparés en vue de leur transport au dépôt, en fonction du type de matériaux et des options de recyclage retenues. Il faut obtenir un numéro d'autorisation de retour pour tout matériel avant de l'amener au dépôt. Le retrait doit respecter les exigences suivantes :

A. Retrait des carreaux de tapis pour le recyclage

1. Les carreaux de tapis admissibles doivent être palettisés et emballés de façon sécuritaire pour leur transport (p. ex. pellicule rétractable, cerclage ou feuillards). Les palettes doivent être d'au moins 102 cm (40 po) de large et de long, et d'environ 137 cm (54 po) de haut. Les palettes ne doivent pas être empilées sur les remorques.
2. Les carreaux doivent rester secs et exempts de dommages causés par l'humidité.
3. Les remorques doivent être exemptes de débris autres que ceux du tapis (p. ex. débris de construction, boîtes de carton ou déchets).
4. Les matériaux doivent être exempts de moisissure. Les tapis mouillés ne seront pas acceptés.
5. Les matériaux ne doivent pas contenir de vinyle-amiante ni d'adhésif contenant de l'amiante.
6. Les matériaux doivent avoir été posés avec un adhésif décollable ou le système d'installation de carreaux de tapis TacTiles^{MC} d'Interface.

B. Retrait des LVT à endos Sound Choice d'Interface pour le recyclage

1. Les LVT à endos Sound Choice d'Interface doivent être palettisés et emballés de façon sécuritaire pour leur transport. Les planches doivent être empilées en alternance sur une hauteur d'environ 2 pi dans un sens, puis 2 pi dans l'autre sens (perpendiculairement). Les LVT de 50 cm peuvent être empilés de la même manière que les carreaux de tapis (section A). Les palettes doivent être d'au moins 102 cm (40 po) de large et de long, et d'environ 122 cm (48 po) de haut, et doivent être recouvertes d'une pellicule rétractable et cerclées. Les palettes ne doivent pas être empilées sur les remorques.
2. Les carreaux doivent rester secs et exempts de dommages causés par l'humidité. Les LVT mouillés ne seront pas acceptés.
3. Les matériaux doivent être exempts de moisissure.
4. Les matériaux ne doivent pas contenir de vinyle-amiante ni d'adhésif contenant de l'amiante.
5. Les matériaux doivent avoir été posés avec un adhésif décollable.

C. Revalorisation des matériaux de tapis

1. L'approbation des matériaux pour don éventuel sera donnée sur le site ou à la soumission des carreaux de tapis, le cas échéant.
2. Les matériaux devront être groupés sur une palette d'au moins 102 cm (40 po) de large et de long, puis recouverts d'une pellicule rétractable.

Traitement : Il convient de présenter clairement, à l'oral ou à l'écrit, toutes les options de recyclage possibles avant le début des travaux. Le demandeur des services de recyclage ainsi qu'Interface doivent transmettre par écrit leur approbation pour l'option retenue.

Certification : Un certificat sera fourni sur demande pour attester de la récupération et confirmer le poids des matériaux détournés des sites d'enfouissement.

InterfaceFLOR Canada, Inc. se réserve le droit de refuser les chargements ne respectant pas les directives susmentionnées ou d'imposer certaines pénalités pour ceux-ci.

Des frais de 0,25 \$ par livre peuvent être perçus auprès de tout client d'Interface en cas de non-respect des modalités présentées ci-dessus.

InterfaceFLOR Canada, Inc. ne facturera pas de frais pour le recyclage par ReEntry des carreaux de tapis et des LVT à endos Sound Choice d'Interface posés avec un système d'installation temporaire si un nouveau revêtement de plancher d'Interface est installé.

Veillez communiquer avec un représentant du programme ReEntry au 1 855 553-6879 ou par courriel à reentry.canada@interface.com pour planifier le ramassage des matériaux.